



Compte rendu du comité de pilotage du plan régional d'actions en faveur des papillons de jour et des libellules d'Île-de-France

Mardi 25 novembre 2025

Personnes présentes sur place (26 personnes) :

Alexandre VERROYE - CD 91
Aliénor MISCOPEIN - Chambre agriculture IDF
André LANTZ - ANCA / Opie
Arnaud BAK - PNR Haute Vallée de Chevreuse
Audrey BULTÉ - PNR Gâtinais
Aurélien AGNUS - CD 91
Bastien MOREIRA-PELLET - DRIEAT
Céleste ROVERE - DRIEAT
Charlotte ABDOLA-TROLLUX - SEME
Charlotte GIORDANO - CPIE Boucles de la Marne
Claire MAYET - DRIEAT
Fanny HARINCK - Opie
Gabriel GONIN - CD 95
Gaëlle SOBCZYK-MORAN - Opie
Linda DE CLERCK - CPIE Boucles de la Marne
Luc MANIL - ALF
Olivier PRATTE - IDF Nature
Oriane DORGET - AGRENABA
Raphaël VANDEWEGHE - Opie
Samuel DEMBSKI - OFB IdF
Sébastien SIBLET - Ecosphère
Sylvie FORTEAUX - DRIEAT
Tarek BAYAN - Opie
Théo DUQUESNE - Syndicat de l'Orge

Xavier JAPIOT - Ville de Paris
Yves MASSIN - LPO IDF

Personnes présentes en visio (23 personnes) :

Alexis BORGES - Opie
Alix SAUVE - Opie
Amandine GALLOIS - CD 93
Amélie COLLIGNON - PNR Vexin français
Carole RAINSARD - CD 94
Christine PRAT - NaturEssonne
Christophe PARISOT - CEN IDF
Emir KORT - IDF Nature
Frédéric ARNABOLDI - ONF
Guillaume LARREGLE - ANVL
Hélène LOISEAU - Région IDF
Hemminki JOHAN - ARB IDF
João DUARTE DA SILVA - DDT de l'Essonne
Léo DOMINGUES-HACCART - LPO IDF
Léo ROYER - ANVL
Ludovic LEMAL - OFB SI 78-95
Marion PARISOT - Association Roselière
Nolwenn QUILLIEC - PNR Vexin français
Romain GUILLET-CHALEUX - NaturEssonne
Thibault DAUMAL - PNR Oise Pays de France
Thierry ROY - entomologiste lépidoptériste
Valérie-Anne LAFONT - Opie
Violette BERNAUX - Région IDF

Personnes absentes, excusées : Alexandra MARQUES - PNR Vexin Français, Angélique MONGUILLON - PNR Vexin Français et Coralie VERDIER - Région IDF.

Les présentations faites en séance sont disponibles [ici](#) !



La matinée a été consacrée aux actions du Plan régional d'actions en faveur des Papillons de jour et l'après-midi aux actions du Plan régional d'actions en faveur des Libellules.

Mot d'ouverture de la DRIEAT qui remercie les personnes présentes pour leur investissement et la continuité de leur investissement dans la durée dans la dynamique des Plans régionaux d'actions.

La parole est passée à Raphaël VANDEWEGHE, Opie qui a organisé cette journée, il initie un tour de table.



Présentation du bilan à mi-parcours du PNA Papillons de jour - Gaëlle SOBCZYK-MORAN, Opie

Dernière vidéo « qu'est-ce qu'un PNA ? » : connaissance, actions et suivis des pressions, dégradation des habitats, pesticides, changement climatique. L'ensemble des vidéos de 5 min sur le PNA sont disponibles, avec des exemples d'actions concrètes. En libre accès sur la chaîne YouTube [Opie tivi](#).

Actes des journées du séminaires mi-parcours (14 et 15 janvier 2025) sont disponibles. Des **planches de terrain** sont mises à disposition sur le site eBMS. Un module de saisie GeoNature est en cours de développement afin de permettre la transmission des données vers eMBS. **2 ateliers en visio** ont été organisés avec à chaque fois une centaine de personnes participantes, l'un sur les protocoles, l'autre sur la réintroduction d'espèces.

Des **formations suivis Sterf** sont possibles en 2026 dans les régions, pour cela contacter Mathieu DE FLORES (mathieu.deflores@insectes.org), animateur national du Sterf.

Webinaire le 10/12/25 de 9h30 à 12h30 sur **la prise en compte des papillons dans la séquence ERC**, présentation par le CNPN avec des exemples de mesures de gestion. Un CR est en cours de rédaction et rediffusion sera prochainement disponible.

Sur le site du PNA, une carte dynamique est disponible dans l'onglet « Actions de gestion », ainsi qu'un formulaire automatisé à compléter afin de recueillir et valoriser les retours d'expérience locaux. En Île-de-France, seul le Cuivré des marais a fait l'objet d'un retour d'expérience. Ce dispositif est faisable pour d'autres espèces.

Fiches « Enquêtes » sur des espèces PNA ou priorités régionales (ex. Cuivré des Marais) réalisables pour d'autres espèces sur demande auprès de l'animation nationale du PNA.

Si vous souhaitez contribuer et publier dans la **lettre d'informations du PNA**, contactez Yoann (yoann.croisille@insectes.org).

Pour information, depuis 2026, Yoann CROISILLE (yoann.croisille@insectes.org) est désormais à l'animation du PNA !

? Questions de la salle : Olivier P. : Il y a-t-il un flux de données entre eBMS et INPN ? Réponse Raphaël V. : oui, un flux existe avec les données du MNHN mais je ne connais pas la fréquence d'échange des données.

Présentation animation régionale PRA Papillons de jour 2025-2026 - Raphaël VANDEWEGHE, Opie

Cartes d'alerte communales dynamiques créées cette année avec l'ARB. Avec deux cartes : [une](#) première présente la part des espèces menacées et liste les espèces dans leurs habitats et fait le lien avec les fiches cortèges du PRA. La seconde [carte](#) illustre la qualité des prospections au niveau communal (toutes espèces de Papillons diurnes). **Désormais diffusable aux collectivités depuis 2026 !**

Poursuite des actions en lien avec des pratiques agricoles (c'est du cas par cas), et du travail avec les acteurs locaux, CBN et Opie sur les plantes hôtes et nourricières pour les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) de la PAC.

Boîte à outils sur les corridors écologiques (fragmentation des habitats, métapopulation, ...) : rédaction des fiches en cours.

Sensibilisation, formation des acteurs : **1^{ère} lettre d'informations PRA**, la formation de **l'École Régionale d'Entomologie** mise à jour et réalisée tous les ans. Lien avec PRA, gestion, identification des espèces, protocoles de suivi.

Perspectives 2026 : 2^{ème} lettre d'information PRA, ne pas hésiter à transmettre à Raphaël des sujets d'articles avec photo(s), préparation d'un cycle de conférence sur la préservation des Papillons de jour et d'une exposition pédagogique. Suivre la dynamique de mise à jour en cours des référentiels, notamment Listes rouges nationale puis régionale.

Demande d'avis aux membres COPIL sur les productions à initier ou à poursuivre :

- compléter et actualiser la boîte à outils sur les corridors écologiques ;
- diffuser la 2^{ème} lettre d'information du PRA ;
- concevoir une exposition pédagogique sur la préservation des papillons de jour ;
- élaborer une conférence sur les papillons de jour en Île-de-France ;
- diffuser des cartes d'alerte communale sur les papillons de jour ;
- intégrer la démarche de révision des Listes rouges nationale et régionale.

Le COPIL valide la programmation de l'animation du PRA et des réalisations à mener.

Si vous souhaitez valoriser les actions que vous avez réalisé, vous pouvez les transmettre par mail : raphael.vandeweghe@insectes.org

? Questions de la salle : Guillaume L. : l'indicateur de l'état de santé des prairies est-il en lien avec celui des pelouses calcicoles sèches ? **Réponse Raphaël V. :** pas vraiment, ici l'objectif est d'observer les tendances pour une quinzaine d'espèces représentatives de ces milieux qui serait un bon indicateur global à l'échelle régionale.

Charlotte G. : la boîte à outils intègre-t-elle la Trame Verte et Bleue ? **Réponse Raphaël V. :** oui, même si la révision SRCE est en cours. Une fois la révision achevée, il sera intéressant de faire le lien y compris en s'appuyant sur les travaux du CBN sur les trames. Modélisation possible (sur entrée Habitat) mais surtout pour donner des préconisations génériques essentielles.

Charlotte G. : pourrait-il y avoir une conférence sur le territoire du Petit Morin et un appui pour l'enquête participative ? **Réponse Raphaël V. :** confirme que c'est tout à fait possible, le contacter.

Charlotte A.T. : quel est l'état d'avancement vis à vis des modifications des MAEC/déploiement sur d'autres contextes ? **Réponse Raphaël V. :** C'est long à faire aboutir (jeu d'acteurs à prendre en compte). Ce sera fait petit à petit, d'abord pour les plantes nécessaires en lien avec des espèces prioritaires notamment sur les essences mellifères. **Charlotte G. :** il y aura toujours des espèces de plantes à destination cynégétique mais on avance petit à petit pour avoir d'autres espèces favorables aux papillons.

Charlotte A.T. : sur la boîte à outils sur les corridors, il faudrait ajouter des fiches sur les espèces végétales des trames des milieux ouverts. **Réponse Raphaël V. :** alors les boisements sont aussi concernés pour certains lépidoptères, je préfère parler de corridors plutôt que de trames.

Olivier P. : la boîte à outils sera créée avant révision du SRCE ? **Réponse Raphaël V. :** il n'y a pas de lien, c'est indépendant. La boîte à outils est à destination des collectivités (pratiques, espèces prioritaires sur leurs territoires). Ensuite, il sera possible d'abonder le SRCE (pas assez d'informations scientifiques sur la trame bleue).

Alexandre V. : se questionne sur les demandes de dérogation espèces protégées. Il a fait, il y a quelques jours, une demande de dérogation à la DRIEAT uniquement sur insectes dans les ENS du 91. **Réponse Raphaël V. :** indique que la liste des bénéficiaires (à transmettre à DRIEAT) peut être mise à jour chaque année donc pas de souci pour les intégrer dans la dérogation collective régionale. Pour rappel, elle a pour objectif d'encadrer l'amélioration des connaissances (limiter prélèvements, stress...). Des sessions de formation auront lieu en décembre/janvier auprès des bénéficiaires.

Christine P. : s'interroge sur le type d'actions concrètes pour les besoins des papillons dans les pratiques agricoles. **Réponse Raphaël V. :** je reçois des sollicitations sur les espèces prioritaires présentes dans les parcelles. C'est du cas par cas. Échanges par mail ou téléphone.

Nolwenn Q. : la demande de dérogation globale tient-elle compte des espèces en Réserves ? **Réponse Raphaël V. :** il faut avoir la double autorisation, la dérogation espèces protégées régionale (pour IDF uniquement) ET l'autorisation de la Réserve.

Charlotte G : *l'Opie appuie-t-il les formations MAEC obligatoires ?* **Réponse Aliénor M. et Tarek B. :** *les actions prévues dans ce cadre seront présentées plus tard dans la matinée.*

Projet inter-régional pour la préservation d'une espèce menacée : le Cuivré des marais - Charlotte GIORDANO, CPIE Boucles de la Marne

Projet PULYCAIRE : La Pulicaire est une plante qui nourrit le Cuivré des Marais. Ce papillon protégé et patrimonial, est présent dans la Vallée du Grand Morin, Petit Morin, Bassée, en Seine-et-Marne, dans l'Aube et la Marne. C'est une espèce prioritaire du PNA et du PRA. Sur le volet connaissances, il y a à ce jour, une **hétérogénéité des suivis**. Politique de conservation menée avec les propriétaires et gestionnaires dans le Petit Morin. En termes de communication : fiches, vidéos, retours d'expérience.

Manque de données en dehors des sites Natura 2000. Par exemple, dans Marais de Saint-Gond dans la Marne, pas de prospection. **Programme inter-régional et multi partenariaux à lancer** (pilote CPIE, avec Opie, ANVL, ...) **sur 3 ans** : cartes de répartition des espèces, prospections terrains, rencontres avec les propriétaires et exploitants notamment. L'objectif final est de définir **un plan d'actions inter-régional sur l'espèce** sur l'est de l'Île-de-France et l'ouest du Grand-Est. Financement Fonds vert : 225 291 € pour toutes les structures. À titre de conseil, il faut compter 1 à 2 ans pour faire le montage administratif. À ce jour, la convention est signée et le projet est en cours.

? Questions de la salle : **Olivier P. :** *pas de subvention N2000 pour ce projet ?* **Réponse Charlotte G. :** *non car on n'ira pas forcément sur les sites Natura 2000.*

Luc M. : *espèce présente dans Petit Morin depuis 10, 15 ans, mais pour la Bassée, on a eu l'impression que la population disparaît. Est-ce que l'espèce est plus présente qu'avant ? Tendance à la recolonisation ? A déjà eu l'impression que la population régresse.* **Réponse Charlotte G. :** *la carte ne montre pas les effectifs, uniquement les nombres d'observations. L'idée est d'affiner la carte avec le projet PULYCAIRE.*

Raphaël V. : *les observations de la Bassée de ces dernières années concernent souvent des spécimens isolés et erratiques. Existence de grosses stations dans l'Aube. C'est probable que l'espèce se disperse le long des cours d'eau et tente de s'implanter en Île-de-France.*

Olivier P. : *pas/peu de lien avec les Hauts-de-France ?* **Réponse Charlotte G. :** *ils ne font pas de suivis spécifiques sur le Cuivré des Marais.*

Bastien M. P. : *quand un site de ponte est découvert, les collectivités concernées sont-elles informées ? La démarche de concrétisation sur le terrain des sites de ponte est-elle prévue dans le projet PULYCAIRE ?* **Réponse Raphaël V. :** *le site de ponte est signalé par un piquet et la collectivité ou le gestionnaire est contacté.* **Charlotte G** *ajoute que cela permet d'échanger sur la gestion et d'avoir des retours d'expérience. Une fiche personnalisée est réalisée en lien avec le contexte de la parcelle et une journée de terrain permet d'accompagner le gestionnaire/exploitant.*

Découverte de stations de reproduction du Cuivré des marais en Bassée

Prise en compte de ce nouvel enjeu sur ce territoire - Oriane DORGET, AGRENABA

Depuis 2 ans, l'Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée (AGRENABA) suit la Zone de Protection Spéciale (ZPS) "Bassée et plaines adjacentes", site Natura 2000 important au titre de la Directive Oiseaux, animé par le CD 77, ainsi que la zone centrale de la RNN (854 ha).

À ce jour il n'y a pas forcément de suivi dans l'Aube. Il y a un processus d'extension du site de la Bassée en cours.

Le Cuivré des marais est connu dans la Bassée depuis plus de 20 ans mais sans reproduction avérée. Plusieurs campagnes de recherches : en 2019 avec observations d'imagos ; en 2022 l'Opie n'en avait pas trouvé. **En 2025, suivi en mai-juin et août-sept, 2 sites d'observation avec reproduction** (présence d'œufs) à Metz-sur-Seine et sur le site de la Cocharde.

Habitat : zone humide, marais, avec *Rumex*, Salicaire, Menthe aquatique.

Site de la Cocharde (RNN), sur une parcelle de la Région gérée par IDF Nature. Sur ce dernier, une convention est en place depuis 2019. Une 1^{ère} femelle avait été observée en 2022, puis deux observations de femelle en 2025. Gestion : fauche avec export et pâturage ovins.

Dépôt des œufs en plaque sur des feuilles de l'Oseille commune, *Rumex acetosa* (sur sol sableux), souvent isolées et à la base. Vu à la loupe, les œufs ressemblent à de petites molaires (cf. photo diapo).

Metz-sur-Seine (3 sites) : suivi des spécimens et du site de ponte via la subvention de la Région. En 2025, des œufs ont été observés sur le site n° 3. Le propriétaire n'a pas encore été contacté. **Pour ce site, une fiche action adaptée sera rédigée** avec l'appui de l'Opie. Raphaël assurera un appui pour proposer une gestion adaptée au contexte.

Peut-être des MAEC pourront être proposées ici, par exemple implanter de nouvelles sources florifères favorables.

? Questions de la salle : Luc M. : état des populations, difficile de dire s'il y en a plus qu'avant. Les populations augmentent puis diminuent puis réaugmentent, espèce compliquée à comprendre avec une dispersion en pulsation. Population en expansion dans le Petit Morin aujourd'hui, mais va sans doute rediminuer.

Sébastien S. : zones investiguées (1 et 2) ont déjà fait l'objet de prospections de 2013 à 2015, et il y avait absence de Cuivré des marais. **Luc M.** : idem. **Réponse Oriane D.** : jusqu'à 10 spécimens cette année.

Théo D. : quelle gestion sur les sites ? **Réponse Oriane D.** : propriétés différentes selon les sites. Site 1 : pas d'entretien, site 2 : un peu fauché, site 3 : zone pour la chasse non fauchée. Mais dans les sites 1 et 3, les ligneux sont dynamiques et prennent le dessus.

Question dans l'assistance : il y a-t-il des recherches de chenilles ? **Réponse Charlotte G.** : pas forcément le plus pertinent. La chenille n'est pas facilement distinguable des autres espèces de Cuivré qui peuvent aussi être sur les Rumex. S'il y a une chenille verte là où il y a des œufs, c'est possible que ce soit le Cuivré.

Arnaud B. : quel est le facteur limitant à sa dispersion ? **Réponse Raphaël V.** : le changement des pratiques avec l'abandon des exploitations extensives. De plus, l'espèce a besoin d'un réseau de populations connectées. Il faut réfléchir sur la connexion des sous-populations pour une préservation pérenne.

Guillaume L. : l'espèce peut-elle bouger de site en site en traversant des milieux moins favorables (2 cycles dans l'année, complexité écologique) ? **Réponse Raphaël V.** : l'espèce vole loin jusqu'à 10 – 20 km. Il n'y a pas d'étude spécifique sur l'utilisation des milieux pour la dispersion du Cuivré des marais. Ça reste peu documenté.

Guillaume L. : intérêt de caractériser des sites potentiels pour expliquer pourquoi cette espèce est localisée alors qu'elle est liée à des plantes communes. **Réponse Oriane D.** : il y a une condition importante c'est que les feuilles à la base du Rumex doivent être dégagées. Exemple sur le site de la Cocharde, les moutons avaient dégagé les rosettes par broutage de la strate herbacée. **Réponse Bastien M. P.** : possible lien avec arrêt du pâturage extensif. Déclin marqué de l'élevage dans la Bassée depuis les années 80.

Charlotte A. T. : ajouter une donnée dans le suivi en associant l'habitat au relevé ? **Réponse Oriane D.** : fait partie du projet régional PULYCAIRE pour mieux déterminer les habitats favorables. **Charlotte G.** : c'est dans le protocole du projet, il y a une caractérisation fine de l'habitat (plantes nourricières et plantes hôtes). Le suivi initié dans le Petit Morin depuis quelques années ne permet pas de répondre à ces questions car il y a trop peu d'occurrence de ponte. A l'heure actuelle, la découverte d'une ponte relève plutôt du hasard.

Bastien M. P. : pour le Cuivré des marais, ZCS (directive Habitats) plus petite que ZPS (directive Oiseaux) est-il envisagé de renforcer les prospections dans le site N2000 ? **Réponse Oriane D.** : cela pourrait s'envisager mais pas de sites favorables à l'espèce (boisements).

Mise en place de suivi sur les espèces prioritaires des ENS 91

Présentation de la démarche et premiers résultats (Alexandre VERROYE & Aurélien AGNUS, CD 91)

Fonctionnement de la politique ENS via outil foncier = préemption. Budget 10 millions d'euros/an. **Missions surveillance, gestion des milieux dont pâturages mais également mise en place et suivi de conventions avec les communes et les suivis naturalistes.**

6 plans de gestion actualisés, travail avec bureaux d'études pour avoir des suivis réalisables, réflexions sur protocoles pour établir des indicateurs de bon état de conservation des habitats.

2 types de suivi : espèces cibles (collègues naturalistes formés), protocoles.

Enjeux attribués à chaque plan de gestion (2000 ha concernés). Pour papillons de jour, 65 espèces. Petit cheptel en zone humide, avec berger extérieur pour faire pâturage extensif. Entretien en fin d'été et automne pour pâturage, automne hiver pour fauche. Mais réflexion car période de sensibilité des espèces à prendre en compte.

Fauche / restauration : grosse fauche en automne / hiver + 1 fauche une année sur 2.

Sterf (suivi temporel) à côté d'Étampes. **Papillons de jour = indicateurs de gestion et de suivi plan de gestion.** Azuré bleu céleste : en 2023, 600 spécimens (pic en août). En 2025, seulement 70 spécimens. Baisse due au climat ? au pâturage réalisé en août 2024 ? Questionnement du gestionnaire...

Azuré des Coronilles 1 spécimen / an sur les transects.

Suivi standard basé sur méthode existante (Sterf, Steli) avec **accent mis sur certaines espèces patrimoniales** (Lucine, Agrion de Mercure, ...). Objectif **d'évaluer et réactualiser les plans de gestion.**

*? Questions de la salle : **Luc M.** : le Sylvandre (*Hipparchia fagi*) en hausse, population vient de Fontainebleau. La Lucine (*Hamearis lucina*) avec un ou deux individus par an. Le Moyen nacré (*Fabriciana adippe*) est quant à lui sporadique. **Réponse Alexandre V.** : la Lucine a été retrouvée à Puiset le Marais, (1 imagos), assez peu de primevères. A retrouvé aussi Argus bleu-nacré cette année.*

***Guillaume L.** : fait une observation sur le choix de présenter l'évolution de la population Azuré des Coronilles. La Coronille variée n'est pas forcément liée aux pelouses calcicoles mais peut être retrouvée en ourlet. Ne pas forcément s'inquiéter s'il y a une baisse. Espèce patrimoniale que l'on peut retrouver dans habitats annexes. Peut s'alimenter avec *Coronilla maxima*, *Coronilla minima*. **Réponse Alexandre V.** : nous avons 2 transects avec plantes hôtes où ils se reproduisent facilement.*

***Luc M.** : dans son exposé l'an dernier, 1/4 des espèces ont une tendance à la hausse. Le reste a tendance à baisser. Bel-Argus (*Lysandra bellargus*) en baisse dans les années 2010, aujourd'hui remonte. **Réponse Raphaël V.** : tout comme l'Argus bleu-nacré, (*Lysandra coridon*) ces espèces ont une tendance à la diminution au niveau européen.*

***Charlotte G.** : il y a-t-il un relevé des végétations fait en parallèle des suivis papillons ? **Réponse Alexandre V.** : le CBN a dressé un inventaire et il y a désormais un suivi phytos prévus sur 2 ou 3 placettes avec comme objectif de faire un bilan quinquennal.*

***Yves M.** : vous suiviez un seul site Sterf en Essonne ? Les bénévoles ne pourraient pas en faire d'autres ? **Réponse Alexandre V.** : un seul Sterf mis en place car les gardes ont déjà d'autres suivis (Steli, suivi Amphibiens, etc). Mais le département privilégie les suivis protocolés. Les bénévoles ne sont pas mobilisés car il y a interdiction de déranger la faune et la flore.*

La formation des acteurs franciliens pour la préservation des pollinisateurs sauvages

Origine du projet, réalisations, perspectives pour 2026 - Tarek BAYAN, Opie

Depuis constat déclin pollinisateurs (Coléoptères, Diptères, Syrphes, Hyménoptères dont Abeilles sauvages, Lépidoptères), mise en place PNA et PRA Papillons de jour et Plan pollinisateurs 2016-2020. Début 2025, programme Fonds vert mis en place jusqu'en 2027.

Remercie la DRIEAT.

PNA pollinisateurs 2021-2026 avec 6 axes dont « connaissances scientifiques » (Serge Gadoum), « partage pratiques agricoles ». **Liens, concordances avec différents plans.**

Programme avec 4 actions dont **valorisation échantillons** (en laboratoire) pour Abeilles sauvages, **inventaires Abeilles sauvages Brie et 2 Morins**, **journées techniques** sur pollinisateurs.

En 2025, journée technique OSMAÏA – PINSON Paysages à Carrières sous Poissy, accompagne collectivité pour gestion des espaces verts (gestion forestière, lisière) Permet de leur présenter les groupes **d'espèces pollinisatrices dont les Rhopalocères. Formation au sein des PNR** (x4 journées) avec ANVL, CEN IDF, par ex sur communes de Saint-Cyr-sur-Morin (77). **1 journée par dépendance verte** adaptée au contexte.

Outils : **Kit Spipoll**, science participative, **Kit pollinisateurs** pour fin 2025 début 2026, document autoportant, disponible pour tous les acteurs ([pour le télécharger](#)). Sera bientôt disponible sur site internet en 2026.

En 2026, 10 journées techniques prévues (1 par PNR) sur enjeux spécifiques selon les acteurs. Discussion en cours avec la Chambre d'agriculture IdF pour faire une journée complémentaire. Fin 2026, **guide de gestion pour tous les pollinisateurs** (pas seulement les Abeilles) avec une **partie Habitat et emprises concernées**, avec pratiques de gestion concrètes issues des retours d'expériences des différents acteurs. **Sera présenté au prochain COPIL.**

Pour les Abeilles sauvages, il existe déjà un guide de gestion avec préconisations selon habitats ([pour le télécharger](#)).

Remarque : Aliénor M. : formation dans le cadre MAEC, obligation pour agriculteurs en MAEC. Plusieurs interventions en discussions sur la thématique pollinisateurs en duo Chambre d'agriculture IdF et Opie pour 2026.

*? Questions de la salle : **Théo D.** : question Syndicats de rivière et collectivités : est-il encore possible de bénéficier de formation ? **Réponse Tarek B.** : déjà beaucoup de journées organisées mais ça reste possible. Donc potentiellement à discuter.*

Charlotte G. : RTE a été contacté comme dépendance verte dans ce projet ? **Réponse Tarek B.** : oui RTE a été contacté mais sans réponse. Une relance sera faite.

Bastien M. P. : la DRIEAT voit RTE une fois par an. Il serait intéressant de rencontrer plutôt les sous-traitant niveau métier ou les donneurs d'ordres ? **Réponse de Tarek B et Raphaël V.** : les 2 ! Il faut intervenir aux différentes échelles. Difficulté pour les associer.

Clôture de la matinée



Présentation de l'animation nationale du PNA en faveur des Libellules et de la nouvelle version du Steli - Valérie-Anne LAFONT, Opie

Différents suivis :

Suivi des **déclinaisons régionales** avec la déclinaison Pays de la Loire finalisée en 2025.

Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires (SOGAP) : **lancement de la plateforme** de tirage de maille ([disponible ici](#)). Suivi présenté au comité technique du programme de surveillance de la biodiversité terrestre et séminaire de mutualisation des PNA (novembre 2026) ;

Vigie Lib : rédaction des **fiches de présentation des programmes** ;

Steli : [onglet dédié sur site PNA](#). Déjà présenté au niveau national et européen. Présentation un jour au Congrès européen ? Le nombre de relevés a régressé à partir de 2016, mais a repris et se redéveloppe depuis 2023. Travail sur bilan avant publication d'un **livret sur les 13 années de suivi**.

Dynamique réseaux. **Mise à jour du protocole** vers une simplification en 2025 et **modernisation des supports** ([consulter ici](#)).

Suivi des groupes de travail qui ont pour objectifs de partager les connaissances et établir une action cohérente pour accéder à la préservation des populations :

-GT Lesmac -> Travail en cours sur protocole national de suivi. [Ce protocole](#) a été publié début 2026 ;

-GT Macromia -> [atlas cartographique du CEN Occitanie](#) avec carte d'alerte cours d'eau 2026 ; espèces associées ;

-GT C. Ornatum -> espèce très localisée. Objectif d'avoir un livrable pratique pour la gestion. Animé par Magdalena Brugger – SHNA-OFAB (BFC)

Communication autour du [site internet du PNA](#) ; les lettres d'information ; via la rédaction d'articles ou de présentations lors d'évènement...

***? Questions de la salle : Amélie C. :** aimerait créer un GT sur Agrion de Mercure (identifié sur son site N2000 dans le PNR du Vexin). Cela est possible ? **Réponse Valérie-Anne L. :** l'Agrion de Mercure est un enjeu de conservation variable en France. En Occitanie, il est présent dans les fossés. Il serait plus pertinent de faire un GT local. **Raphaël V :** propose de lancer un GT régional au 2ème semestre 2026.*

Proposition d'action venant du COPIL :

→ Initier un groupe de travail autour de l'Agrion de Mercure en 2026 avec les actrices et acteurs volontaires.

Sébastien S. : est-ce qu'on peut faire comme le GT Macromia et avoir des cartographies des tronçons de cours d'eau utilisés par les espèces prioritaires ? **Réponse Valérie-Anne L. :** CEN Occitanie favorable à partager méthodo pour créer sur d'autres régions (Contact : Baptiste Charlot). **Raphaël V** va étudier la possibilité de faire ces cartographies via l'animation du PRA.

Proposition d'action venant du COPIL :

→ Faire une étude de faisabilité de ces cartographies selon les espèces prioritaires des cours d'eau d'Île-de-France.

Olivier P. : la synthèse Steli est-elle bientôt disponible ? **Réponse Valérie-Anne L. :** reste à prendre en compte les données de l'année 2025. Il y a aura des éléments du type, les 5 espèces les plus contactées, les 5 habitats les plus représentés... Il y a des discussions sur ce que veulent

dire les chiffres. Livret en cours de rédaction.

Question de l'assistance : à quoi correspond la courbe jaune sur histogramme du Steli ?

Réponse Valérie-Anne L. : au nombre de sites suivis.

Olivier P. : s'interroge sur l'intérêt d'une simplification et de la cohérence entre nouveau et ancien protocole ? **Réponse Raphaël V. :** la version allégée a été faite pour dynamiser le recrutement de contributeur-ices, et donc faire augmenter le nombre de données. Désormais le protocole préconise un seul relevé par période donc 3 relevés minimum par an. Pour les personnes qui travaillaient sur une seule période avec 3 relevés, cette modalité n'est plus conforme au Steli. Il faut au minimum ajouter un relevé dans chacune des deux autres périodes.

Point d'étape sur le PRA Libellules en Ile-de-France et Liste rouge régionale - Raphaël VANDEWEGHE, Opie

PNA → PRA adapté au contexte région IDF (espèces, habitats, réseau d'acteurs). Nécessité d'avoir **une liste d'espèces prioritaires (VU, EN, CR, DD) avec des données actuelles et des enjeux à jour** (Liste rouge régionale obsolète).

Depuis 2023, des **travaux d'actualisation de la Liste rouge sont engagés**.

Aujourd'hui, les travaux **de validation de données et de définition des statuts de menace sont terminés**. Une révision de la méthodologie appliquée est en cours, par UICN.

Étapes à venir : passage CSRPN → finalisation et diffusion Liste rouge régionale actualisée.

Ce nouveau référentiel permettra **d'engager la rédaction PRA Libellules** en 2026.

Travail en cours à l'Opie sur la **rédaction de la synthèse préalable** à diffuser prochainement pour initier un **atelier rédaction des fiches actions d'ici la fin 2026**.

Demande d'avis aux membres COPIL sur étapes à venir du PRA :

- Rédaction et diffusion de la synthèse préalable ;
- Atelier de rédaction des fiches actions à définir cet automne/hiver.

Le COPIL valide la programmation de l'animation du PRA et des réalisations à mener.

Remarque Bastien M. P. : concernant la révision de la Liste régionale de protection des insectes, au retour de la période de congés d'été, le ministère a contacté ONF Est et Ouest pour leur demander de donner un avis sur les questions forestières mais ceux-ci n'ont pas souhaité le faire.

Raphaël V. ajoute que le contexte est peu favorable pour la révision de la Liste de protection des insectes d'Ile-de-France. **Bastien M.P. :** l'ONF attendait avec la loi d'orientation agricole de mars une licence plus globale. La DRIEAT n'a jamais délivré de dérogation espèces protégées pour coupes d'arbres. PV OFB pris dans le dpt 42 sur coupes d'arbres a tendu la situation, et dans le dpt 78 les associations sont fâchées contre ce qui se passe en forêt (vol de bois, ...) et avec l'ONF (notamment sur la gestion des mares, ...).

? Questions de la salle : **Charlotte G. :** il y a de bonnes perspectives pour l'animation du PRA Libellules ? **Réponse Raphaël V. :** oui, déjà de l'animation en cours. Fait déjà de l'animation avec les acteurs de la région sur les Libellules notamment des structures gestionnaires ou Gemapi.

Yves M. : données Faune IdF 2025 à intégrer à la synthèse ? **Réponse Raphaël V. :** propose d'étudier la possibilité de les intégrer.

Le suivi des Odonates de la RNR du Marais de Stors

Située dans le Val d'Oise, la RNR est au Nord-Ouest IDF, le long d'affluents de l'Oise (Nord Forêt de l'Isle-Adam). Fonctionnement hydraulique très lié à géologie du Sparnacien, réceptacle des eaux pluviales → eau chargée en calcaire, petits rus, petites mares, suintements.

2 bassins versants : ru des Carrières et ru de la Source bleue (ancien fossé), d'une part, et ru de Chauvry avec un ancien bief (Écrevisse à pattes blanches), d'autre part.

Vallée alluviale tourbeuse avec des secteurs de bas marais, roselières avec Characées eutrophes et milieux tourbeux, et des Aulnaies et Frênaies.

Enjeu de conservation, 26 espèces d'odonates (dont **9 espèces menacées ou qui traduisent un fonctionnement écologique** lié au marais). **Travaux de restauration** réalisés : remise dans son talweg du ru de Chaussy, a permis de retrouver une eau courante dans le bas marais et réouverture pour augmenter la surface de bas-marais (12 ha).

Steli : intérêt du suivi est de pouvoir exploiter les données locales et notamment suivre l'évolution des cortèges après la réouverture. 3 passages sur une période, dans la 1^{ère} partie de saison (phénologie Agrion de Mercure et son cortège associé). Manque de prospections en août et septembre. 500 m entre chaque site de suivi, 30 min par relevé. **7 sous-sites répartis en 2 sites** en lien avec les surfaces gérées ou restaurées.

Olivier a repris le suivi. Va discuter avec Raphaël V des différences de suivis entre sa prédécesseuse et lui.

Le conservateur de la RNR s'interroge sur une évaluation à partir de cet échantillonnage. **Est-il bon ou du moins suffisant ?**

Site 1 : espèces caractéristiques de milieu eau courante, plutôt bonne qualité.

Site 2 : Orthétrum brun (*Orthetrum brunneum*), Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*), Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) sont en hausse, trio caractéristique de ce secteur. C'est la tendance des espèces sur les sites suivis : elle semble montrer **une densification des populations sur les transects**.

Besoin de relier **les résultats du suivi à la gestion** mise en place, si pertinent/suffisant. Point d'étape permettant d'enrichir **l'évaluation prochaine du plan de gestion**.

? Questions de la salle : Alexandre V : quelles modalités de la gestion vont être évalués ?

Réponse Olivier P. : les travaux de réouverture du milieu. Qui aux vues des observations sur le terrain paraît profitable. Mais aussi la gestion par fauche du bas marais ou le pâturage. A voir sur plusieurs années...

Question de l'assistance : quel pas de temps Steli ? Réponse du COPIL : Au moins 5 - 10 ans pour avoir des données significatives.

Remarque de l'assistance : intérêt cortège global. Steli = indicateur pour avoir tendance mais difficulté ensuite de le rapporter aux pratiques de gestion. Nécessite d'autres indicateurs ?

Olivier P. : échantillonnage, exhaustivité recherchée sur le transect (pas seulement sur *Coenagrion mercuriale*), liée à période de comptage. **Remarque en visio :** Steli différent d'un protocole exhaustif. Propose de multiplier les types de suivis à l'échelle d'une parcelle. **Olivier P. :** l'intérêt Steli c'est de passer toujours au même endroit au même moment ce qui permet d'éliminer pas mal de biais, puis faire intervenir en complément le dire d'expert avec tous les biais. **Valérie-Anne L. :** très intéressée par ces retours d'expérience. Propose de faire un article pour valoriser tout ce travail. **Olivier P. :** d'accord pour ce retour d'expérience. Ne souhaite pas surinterpréter les résultats. **Charlotte G :** concernant un autre retour d'expérience, il y a par exemple le plateau de Saclay. Il y a matière à co-écrire sur le REX. Pourra aider la DRIEAT sur les demandes de dérogation espèces protégées. Sur les milieux et cortèges d'espèces.

Bastien M. P. : évoque la demande de dérogation pour projet de renaturation de l'Yvette dans le PNR HV Chevreuse, avec Agrion de mercure. A sollicité avis Opie.

Définition, rôle et dynamique en Ile-de-France. Comment contribuer en tant qu'entomologiste ?
- Céleste ROVERE, DRIEAT & Fanny HARINCK, Opie

Pilotage des inventaires ZNIEFF par DRIEAT avec expertise Opie et CBNBP (Fanny et Magali), MNHN est garant de la méthodologie. Relecture par le secrétariat scientifique mis en place en 2023 par l'Opie puis présentation au **GT ZNIEFF du CSRPN**.

Objectifs : **proposer des créations de ZNIEFF, actualiser 100 % des ZNIEFF en 2030, renforcer le réseau ZNIEFF**. Pour l'actualisation (en continu), faire une extraction des données de biblio, ré-interroger le périmètre si nécessaire. Saisies dans BDD Lobelia, GéoNat, SINP.

Mise à disposition sur [le site de la DRIEAT d'un kit ZNIEFF](#) (guides méthodo, listes espèces déterminantes ZNIEFF : 48 espèces de papillons de jour, 26 espèces de libellules). Certaines d'entre elles sont soumises à conditions de déterminances.

En tant qu'entomologistes, il est possible de contribuer à l'inventaire ZNIEFF en **prospectant sur les zonages ZNIEFF existants** ou en **proposant de nouveaux périmètres ZNIEFF sur la base d'un cumul d'observation d'espèces** remplissant les conditions de déterminances. Le réseau Znieff est le fruit de la connaissance de terrain des naturalistes et structures naturalistes.

*? Questions de la salle : **Olivier P.** : peut-on avoir la liste des périmètres ZNIEFF qui vont être à actualiser ? **Réponse Céleste R.** : cette liste existe. Un fichier SIG peut être fournis pour les zonages qui vont être obsolètes à partir de 2030 (cf. diapo pour illustration).*

Question de l'assistance : la carte des ZNIEFF est à jour sur le site DRIEAT ? **Réponse Céleste R.** : on peut la retrouver sur Géoportail. Dernière mise à jour a été faite en 2025 juste avant attaque des serveurs du MNHN.

Alexandre V. : une collectivité peut-elle demander la réactualisation d'une ZNIEFF sur son périmètre ? **Réponse Céleste R.** : oui. Dans ce cas, il y a l'envoi d'une fiche vierge avec différents champs à remplir, puis validation du contour du périmètre. Pas de flux entre SINP et réseau ZNIEFF (à venir). C'est au demandeur de faire l'actualisation.

Remarque Fanny H. : une ZNIEFF peut être déclassée (habitat dégradé, disparition d'espèces, ...), cela arrive régulièrement (environ 3 par an).

Question de l'assistance : il y a des contraintes réglementaires ? Pas d'obligation liée ? **Réponse Céleste R.** : ce n'est pas un espace protégé mais la Trame verte est basée sur le réseau ZNIEFF. La communauté naturaliste porte les inventaires ZNIEFF.

Prise en compte de la Cordulie à corps fin dans la Vallée de l'Essonne - Audrey BULTÉ, PNR du Gâtinais Français

Espèce Directive-Habitat-Faune-Flore, indicatrice de la stabilité des milieux aquatiques. Pic d'émergence dans la 2^{ème} décennie de juin.

Précédemment observée de manière opportuniste en 2016, **étude en 2022** sur 16 km de berges : espèce présente (18 exuvies) dans 2 secteurs, Buthiers (77) et Buno-Bonnevaux (91), **état des populations « bon »**.

Sur les secteurs où l'autochtonie de l'espèce a été prouvée, **des actions pourront être mises en place** pour assurer la pérennité des stations. Néanmoins, l'animation Natura 2000 est contraint par **la volonté des propriétaires des parcelles privées**.

L'étude a permis **d'améliorer les connaissances sur les espèces de Libellules et leur autochtonie localement**.

Témoignage Sébastien S. : beaucoup de parcelles privées, quasi impossible de trouver exuvies. Beaucoup de secteurs favorables mais un seul passage. Nécessite prospection ciblée, spécifique.

*? Questions de la salle : **Charlotte A. T.** : quel habitat ou partie de l'habitat investit l'espèce ?*

Réponse Sébastien S. : elle apprécie les Aulnes en ripisylve dans talus sous-fluviaux au niveau

du système racinaire, là où la rive est la plus dynamique. Berges abruptes, effet de front. Ce qui a été constaté sur la Bassée se retrouve sur la rivière Essonne.

Fanny H. : fait aussi du terrain en canoé et demande si les prospections ont nécessité 2 véhicules ? **Réponse Sébastien S.** : oui avec 16 kilomètres de berges, donc 8 kilomètres de cours d'eau, c'est une nécessité d'avoir un véhicule en amont et un en aval.

Valérie-Anne L. : est intéressée pour avoir retour d'expérience pour le valoriser dans le PNA.

Clôture de l'après-midi

Questions diverses, interventions libres

Les temps de questions réguliers ont permis d'échanger au cours de la journée donc aucune remarque n'a été soulevé.

Synthèse, remerciements et clôture

Raphaël VANDEWEGHE remercie les participants du COPIL. Ces échanges sont appréciés et sont une bonne émulation.

La DRIEAT remercie les participants pour ces échanges riches d'enseignement, à poursuivre.

